LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DES TRAMWAYS LILLOIS

Vendredi, dans la matinée, M. Faure, représentant la Compagnie des Tramways, aura une entrevue avec la municipalité, qui lui soumettra ses contre-propositions aux projets des Compagnies. Dans le courant de l'après-midi, les secrétaires du syndicat se rendront également à la mairie. On espère une détente prochaine.

Les grévistes conservent leur calme. Ils assistent à leur réunion quotidienne, à la Bourse du Travail, pour l'organisation des secours et questions syndicales.

UN LOCK-OUT PATRONAL DANS LA BLANCHISSERIE DE LA RÉGION LILLOISE

Les patrons blanchisseurs de Lille, Loos, Lambersart, Marais-de-Lomme et Lomme, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège de leur groupement, afin d'examiner la situation actuelle créée par la grève des repasseuses.

Après avoir discuté les différents points de la question, les blanchisseurs ne voyant pas de possibilité d'entente, ont voté l'arrêt complet du travail.

LES TRAVAILLEURS POLONAIS A ARRAS

Les travailleurs polonais se sont mis en grève jeudi matin, prétextant la misère de leurs familles. Ils se plaignent en outre d'un manque de nourriture, de logement et de soins médicaux.

LES OUVRIERS MÉTALLURGISTES EN GRÈVE A LYON

Lyon, 19 février. — Réunis à la Bourse du Travail, les ouvriers métallurgistes ont voté la grève générale à dater d'aujourd'hui.

Graves incidents en Italie

UNE COLLISION SANGLANTE ENTRE OUVRIERS ET CARABINIERS

Rome, 19 février. — On signale une recrudescence de l'agitation métallurgique en Ligurie. Elle est motivée par une contestation relative au paiement des jours de grève. A Sestri Bonente, aux établissements Alsaldo, les ouvriers, après avoir enfoncé les portes, ont tenu un meeting. Ils ont proclamé la déchéance des autorités techniques et administratives, et ont élu, séance tenante, un Conseil de fabrique, ainsi que des chefs et directeurs. Après quoi, ils se sont mis au travail, convaincus que désormais ils étaient maîtres de l'usine et travaillaient pour leur compte.

Les soldats et les carabiniers envoyés à l'usine Alsaldo pour expulser les ouvriers qui y étaient installés en maîtres, ont été obligés de faire usage de leurs armes. Les ouvriers s'étaient réfugiés sur les toits de l'usine, d'où ils lançaient une grêle de projectiles sur les soldats. En voulant prendre la fuite, après une première décharge, les ouvriers ont attaqué et désarmé un peloton de carabiniers qui gardait une porte, et ils ont fait ensuite usage de leurs armes contre les soldats qui étaient à l'intérieur.

On compte un assez grand nombre de blessés, dont plusieurs parmi les soldats.

Des troubles ont aussi éclaté sur d'autres points de la Ligurie.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

LE PROCÈS WIART
devant le Conseil de Guerre de la 1re Région

— QUATRIÈME AUDIENCE —

Jeudi 19 février 1920

L'affaire Wiart entre dans une troisième phase : celle des témoins nombreux encore, mais dont les dépositions constituent un intérêt moins prenant et moins émouvant que ceux qui ont défilé la veille. Il en reste cependant un certain nombre.

Le public devient de jour en jour plus nombreux et, jeudi, comme mercredi, on a fait salle comble.

Quelques impressions se dégagent du public : c'est d'abord l'animosité bien compréhensible à l'égard de l'inculpé principal; c'est aussi cette idée que ce procès a peut-être tardé un peu trop à venir au grand jour et qu'il y a là une affaire à liquider dès maintenant au plus tôt.

LES TEMOIGNAGES
Mlle WAEL-CAPRON

L'audience s'ouvre à 13 h. 30. Les accusés sont introduits et le premier témoin appelé est Mlle Wael-Capron, qui s'approche de la barre dans une toilette très élégante.

Elle a entendu l'odyssée mensongère de Wiart. Plus tard, il a essayé d'obtenir des renseignements sur les postes d'observation de T.S.F. et sur l'adresse de Mme Battistini, sur les soldats cachés à Cambrai et les personnages qui pointaient les trains.

Racine a voulu l'attaquer ainsi que sa mère en diffamation, prétendant à tort que le témoin l'avait considéré comme un malhonnête homme.

AUTRES TEMOINS

Passent successivement à la barre, Mme Parent, M. André Abel, le jeune Marceau Degaye, que Wiart a arrêté lui-même après lui avoir demandé de pointer les trains. Mme Degres, M. Lengrand, M. Bleuzé.

Ces témoins donnent des détails sur le procès de Maubeuge.

LE PASSAGE DE WIART A CAUDRY

M. Afchain, de Caudry, eut plusieurs entrevues avec Wiart en qui il eut confiance et à qui il dévoila tous les détails du service, ne pouvant pas imaginer un seul instant qu'il avait affaire à un espion.

Wiart prétend qu'il ne s'est pas servi des renseignements que lui a donnés le témoin et qu'aucune des personnes de Caudry n'a été inquiétée, le témoin non plus.

Cette constatation cause une certaine impression et la défense ne manque pas d'en prendre bonne note.

Dans le même ordre d'idée dépose Mlle Bricout.

Wiart prétend qu'il a demandé au témoin des renseignements sur les trains, pour rétablir le service de renseignements qui était désorganisé.

Du coup l'auditoire estime que l'accusé va un peu trop loin et pousse des exclamations ironiques; un cri part même dans la salle : « Bandit! »

Suit M. Sautières, toujours de Caudry, puis d'autres témoins qui n'apportent pas des renseignements bien importants.

L'AFFAIRE MARTINAGE

Martinage, le nouvel hôte de la Citadelle, serait prochainement interrogé, dans la journée de samedi.

En plus de Me Spriet, il s'est adjoint, comme défenseur, Me André Hesse, qui viendra de Paris l'assister à l'instruction.

Martinage est très optimiste; il proclame hautement son innocence. Il a déclaré, dès son premier contact avec la justice militaire qu'un non-lieu lui fût-il offert, il ne l'accepterait point Il fera, a-t-il dit, « citer 150 témoins s'il le faut, mais est certain de faire éclater son innocence aux yeux de tous. »

LE PROCES d'une DENONCIATRICE TOURQUENNOISE

Le troisième Conseil de guerre, présidé par le colonel Mascarel, a jugé, jeudi matin, la femme Lepoutre, née Marguerite Lepez, 38 ans, qui, durant l'occupation, a dénoncé, à Tourcoing, aux autorités allemandes, MM. Velghe, Deleplanque et Duforeau, soldats français cachés chez l'habitant; MM. Maton, Vinckiers et Dujardin, jeunes gens qui se rendaient en Hollande pour gagner la France libre. Par ses basses dénonciations, elle fit saisir chez de nombreux habitants, notamment chez MM. Deproost, Debacker, Dubois et chez Mme Beuvosaert, des quantités considérables de marchandises soustraites à la rapacité de l'envahisseur.

La femme Lepoutre tente vainement de se disculper. 28 témoins, la plupart à charge, doivent être entendus. La suite des débats est renvoyée à vendredi matin.

LES REVENDICATIONS des travailleurs de la boulangerie du Nord

Le Comité intersyndical des ouvriers boulangers du Nord nous adresse communication d'un document où sont rappelées leurs revendications.

Ils demandent l'application effective des lois votées sur le repos hebdomadaire, la journée de huit heures, le travail de nuit, les fournils insalubres, l'ajustement des salaires au coût de l'existence.

Une entrevue doit avoir lieu dimanche prochain à Lille, sous la présidence de M. Boulin, avec les délégués des Syndicats patronaux et des Coopératives.

« Les délégués des Syndicats d'ouvriers feront preuve du souci de tous les intérêts en présence, les deux projets de contrat publiés ici en font preuve, quoiqu'ayant de leurs organisations respectives le mandat impératif pour l'obtention de leurs justes revendications pour le 1er mars prochain.

» Nous voulons croire que le patronat et la coopération auront ainsi le moyen d'épargner aux populations les graves perturbations que causerait une grève du pain. »

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 20 FÉVRIER :

Aujourd'hui, saint Eucher; demain, saint Pépin.

51e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 52; coucher, 18 h. 16.

Lune : Nouvelle lune du 19. Premier quartier, le 26.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques, ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

UN QUARTIER DÉSHÉRITÉ

Lors des dernières réunions électorales tenues dans le quartier du Hutin, les candidats socialistes aux élections municipales avaient laissé espérer aux habitants que, sitôt leur triomphe, tout le nécessaire serait fait en vue du rétablissement de l'éclairage au gaz.

Les conduites de distribution dans ce quartier étaient en si mauvais état, des fuites s'étant produites de tous côtés, qu'il avait fallu pour pourvoir à l'éclairage public, installer dans les réverbères des lampes à pétrole.

Les mois se passent et comme autrefois « Sœur Anne », les habitants ne voient rien venir.

Bien pis, autrefois les lampes étaient munies de pétrole et chaque soir un allumeur venait faire de la lumière. Aujourd'hui, les lampes sont vides de pétrole et l'allumeur n'essaie même plus de faire brûler la mèche, aussi est-ce la nuit noire.

Les habitants espèrent toujours. Souhaitons que leur espoir ne sera pas déçu et que bientôt ils verront clair le soir en rentrant chez eux.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, Vente Libre de : Eau de Javel, Brosses, Pommes, 0,45; Beurre salé de Normandie, 13.50; Beurre frais de Normandie, 16 fr.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre (1 litre par personne) Vendredi 20, de 8 à 11 h., 6e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 5e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (3 kil. par pers.) Vendredi 20, de 8 à 11 h., 3e jaunes et vertes, et 15e jaunes; de 2 à 4 h., 4e jaunes et vertes.

Les personnes venant chercher l'eau de javel au gratuit sont priées d'apporter leurs litres.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES ET AMÉRICAINES
18, rue des Fabricants, 18

Vendredi 20 février, 11e secteur, cartes vertes.
Samedi 21 février, retardataires.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin de 8 à 11 h., et le soir de 2 à 5 h.

Se munir de sa carte de denrées.

LES SECOURS DE CHOMAGE. — Les inscriptions se feront au Service Central des secours, 31 bis, Gde-Rue, dans l'ordre ci-après :

Vendredi 20 février, à 8 h., 12.001 à 12.250 ; à 10 h., 12.251 à 12.500 ; à 2 h., 12.501 à 12.750; à 4 h., 12.751 à 13.000.

Samedi, 21 février, à 8 h., 13.001 à 13.250; à 10 h., 13.251 à 13.500; à 2 h., 13.501 à 13.750; à 4 h., 13.751 à 14.00.

Les pièces à fournir sont : le mandat d'admission actuel (feuille bleue), la liste de maison, certificat de salaire, certificat d'inscription à l'Office de Placement pour ceux ne travaillant pas.

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN & LES FAMILLES NOMBREUSES. — Pourront bénéficier de la réduction du prix du pain, les consommateurs appartenant aux catégories ci-après et qui en feront la demande :

1° Chefs de famille ayant à leur charge au moins trois enfants, **pour chaque enfant âgé de 16 ans au plus;**

2° Veuves ayant au moins deux enfants à leur charge, **pour chaque enfant âgé de 16 ans au plus;**

3° Réformés de guerre avec pension, dont l'invalidité constatée est de 50 p. 100 au minimum;

4° Vieillards, infirmes et incurables, bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905.

Les personnes appartenant à l'une des catégories désignées ci-dessus et désirant bénéficier de la réduction du prix du pain, sont invitées à se faire inscrire à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix, de 8 h. à midi et de 14 à 17 h.

Les inscriptions auront lieu dans l'ordre suivant : Les lettres A, B, C, le lundi 23 février; la lettre D, le mardi 24 février; les lettres E, F, G, H, I, J, K et L, le mercredi 25 février; les lettres M, N, O, P, Q, R, S, T, U, le jeudi 26 février; les lettres V, W, X, Y, Z, le vendredi 27 février.

Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de mariage et de leur carte de ravitaillement. Les pensionnés présenteront leur titre de pension et les vieillards, infirmes et incurables, leur carte de secours.

UN GALA JEAN RICHEPIN A ROUBAIX. — Ainsi que nous l'annoncions dernièrement, nous aurons la bonne fortune d'entendre très prochainement, au Casino-Palace, le grand poète Jean Richepin, de l'Académie Française, dans une causerie-conférence, suivie de récitations de poèmes dits et commentés par l'auteur lui-même.

AUX PRISONNIERS CIVILS. — Tous les prisonniers civils qui touchent encore le chômage, qui sont chargés de famille ou malades, sont priés de venir se faire inscrire le mardi 24 février, 99, rue Pellart, en vue d'une répartition des disponibilités du Comité central des Réfugiés du Nord.

Initiales A à F inclus, le matin, de 9 à 11 h.; G à Z, le soir, de 2 à 4 heures.

Ils devront se munir des pièces d'identité, livret de famille, preuve de leur internement ou de leur incorporation en colonnes, et de la feuille de chômage.

D'UN COMMUN ACCORD entre associés, la Société Boël et Laverge, corderie à Croix, est dissoute. M. Jules Lefebvre est nommé liquidateur. Pour les marchés en cours, tant avec les fournisseurs qu'avec les clients, M. Jean Laverge 6, rue Jean Goujon à Roubaix, a été déclaré adjudicataire. 45119

AUX PRISONNIERS MILITAIRES. — Les prisonniers militaires qui se trouvent dans les mêmes conditions que celles indiquées plus haut, pourront se faire inscrire le jeudi 26.

Initiales A à F inclus, le matn, de 9 à 11 h.; G à Z, le sor, de 2 à 4 h.

Ils auront à se munir des pièces d'identité, preuve d'internement, feuille de chômage.

LES « MELOMANES ROUBAISIENS », société chorale, dont le siège est établi chez M. Baeyens, 65, rue du Collège, à Roubaix, réunis en séance le 28 janvier 1920, ont procédé au renouvellement de la Commission. Ont été élus :

Président d'honneur : M. Gustave Molin; président, M. Edmond Bayart, ex-membre du Cercle orphéonique « Les XL »; vice-président, M. Léon Duquenne; secrétaire : M. Alphonse Lalouette; trésorier, M. Adolphe Baeyens; commissaires : MM. César Lanneau, Paul Fontaine, Guillaume Dessers, Marcel Lorthioir; commissaire d'honneur, M. J. D'Heygue; directeur, M. François Mansart, sous-chef de la Société nationale « Le Choral Nadaud ».

Les répétitions ont lieu tous les mardis, à 20 heures. Les anciens sociétaires sont priés d'assister aux répétitions.

HALLE FLIPO. Vin supérieur rouge 2.00, blanc 2.95. Beurre frais 14, supérieur 15.20, extra 16.50. Pain d'épices 3.50. Grand choix fromages extra de 8 à 12 fr. le kilo. Figues depuis 1.50. Harengs salés en gros et détail. 45122d

UN ROUBAISIEN A LA JAMBE BRISÉE, A LILLE. — Mercredi matin, vers dix heures et demie, M. Henri Delplanque, 60 ans, de Roubaix, au service de M. Chantraine, rue d'Antin, 26, à Lille, passait dans cette ville, rue Virginie-Ghesquière, traînant une voiture à bras lourdement chargée. Par suite d'un faux pas, le sexagénaire tomba à terre et un des brancards de la baladeuse vint le frapper à la jambe gauche.

Après un pansement sommaire, le docteur Delattre, qui constata une double fracture de la jambe, fit admettre la victime à l'hôpital de la Charité.

MAISON FLORIN FARVACQUE. 134, place Sainte-Elisabeth. Téléphone 740, Roubaix. Fruits et légumes, gros et détail. Arrivage de pommes de terre rouges saucisses et belles pommes. Livraison à domicile. 45156d

VOL D'UN VELO. — M. Henri Huyghe, entrepreneur, demeurant rue Saint-Jean, 31, a constaté que son vélo, qu'il avait déposé dans une dépendance de son habitation, lui avait été volé.

Plainte a été déposée à M. Auzéau, commissaire de police du troisième arrondissement, qui a chargé le service de la sûreté de rechercher l'auteur du vol.

ŒUFS FRAIS, BEURRE HOLLANDAIS EXTRA. — Prix avantageux. — Castelain-Vandaele, rue de l'Epeule, 73, Roubaix. 20062

UN VOL D'EFFETS D'HABILLEMENT ET DE LINGE. — M. Edouard Romand, demeurant en garni, Grand'Rue, 203, a constaté qu'un inconnu avait pénétré dans sa chambre, et s'était emparé d'une partie de ses effets de linge de corps et d'une paire de chaussures.

Plainte a été déposée à M. Buchart, commissaire de police du cinquième arrondissement.

100 BARRIQUES vin rouge, parf. conserv. disp. imméd. 47, rue Grand-Chemin, Rx. 45157

NOTIFICATION D'UN ARRÊTÉ D'EXPULSION. — M. Buchart, commissaire de police du cinquième arrondissement, a notifié à Pierre Van Emelen, sujet belge, âgé de 30 ans, homme de peine, demeurant rue Choiseul, cour Foveau, 39, un arrêté d'expulsion de M. le ministre de l'Intérieur prononcé contre lui.

Il avait été condamné le 19 décembre 1919, par le Tribunal correctionnel de Lille, à quarante jours de prison et 5 francs d'amende pour coups et blessures envers une petite fillette, violences et voies de fait à particulier et à agent, bris de clôture et ivresse.

LA CHICORÉE DU POILU donne des Bons-Primes de 1, 2 et 5 francs. 534-2

LE CHARBON TROP CHER. — Sur plainte de M. Jules Devienne, maçon, rue Ma-Campagne, 56, la police a dressé procès-verbal à la charge de Mme Dhedeene, marchande de charbon, boulevard de Paris, 15 bis, pour vente de charbon à 28 francs les 100 kilos.

WASQUEHAL

UN CHAUFFEUR D'AUTO BLESSÉ AU POIGNET. — Un chauffeur d'auto, M. Louis Samain, 40 ans, demeurant à Wasquehal, au service de la Société Anonyme des Produits Chimiques, s'est fait une entorse du poignet droit par suite du retour d'une manivelle de moteur. M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de 15 jours.

WATTRELOS

L'EPILOGUE D'UNE VIEILLE AFFAIRE devant la Cour d'Assises de la Seine-Inférieure

Acquittement du jeune Marcel Bonte

Le 20 janvier 1919, trois militaires anglais, ivres, pénétraient dans l'estaminet Bonte, 290, rue Carnot, et prétendaient se faire servir du cognac, quoique le cabaretier leur eût déclaré ne pas en avoir.

Les Anglais se fâchèrent, et deux d'entre eux culbutaient M. Bonte dans le débit, pendant que le troisième essayait de maîtriser M. Marcel Bonte, fils, 17 ans.

Le cabaretier appela au secours. Le croyant en danger, son fils, saisissant un couteau de cuisine qui se trouvait à proximité, en porta un coup au soldat Bossley, qui, atteint au cœur, s'affaissa pour ne plus se relever.

Le jeune Bonte, arrêté, fut traduit devant la Cour d'Assises de la Seine-Inférieure, à Rouen. Les meilleurs renseignements étant fournis sur son compte, et le cas de légitime défense ayant été admis, c'est sans la moindre hésitation que le jury l'a déclaré non coupable.

Il a aussitôt été mis en liberté.

REDUCTION DU PRIX DU PAIN. — Les habitants ayant droit au bénéfice de la réduction du prix du pain en vertu de l'article 12 du décret du 3 février, sont invités à se faire inscrire d'urgence à la Mairie (Bureau de Ravitaillement), de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h., dans l'ordre ci-après :

Les samedi 21 et lundi 23, pour les chefs de famille ayant à leur charge au moins trois enfants, dont un ou plusieurs âgés de moins de 16 ans.

Les mardi 24 et mercredi 25, pour les veuves ayant au moins deux enfants à leur charge, dont un ou plusieurs âgés de moins de 16 ans.

Le jeudi 26, pour les réformés de guerre avec pension dont l'invalidité constatée est de 50 p. c. au minimum.

La liste des vieillards, infirmes et incurables bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 sera dressée d'office par le Bureau d'assistance.

Les intéressés devront se munir de la carte de pain, du livret de famille et autres pièces justificatives, s'il y a lieu.

UNE REUNION DES VOYAGEURS OUVRIERS ET ABONNES DU TRAMWAY. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les ouvriers et ouvrières de Wattrelos qui se servent journellement du tramway pour se rendre à leur travail, de même que les abonnés, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 22 février, à 11 heures ½, chez M. Ernest Lecomte, Grand'Place, à Wattrelos, dans le but d'obtenir une amélioration dans le service, en ce qui les concerne particulièrement.

VOL A L'ESBROUFFE. — Mme Catherine Pierens, domiciliée à Roubaix, rue Decrême, 92, a déposé une plainte à la police locale de Wattrelos, contre un inconnu qui lui a dérobé son portefeuille, contenant plusieurs centaines de francs.

C'est alors qu'elle se disposait à monter dans le tramway de Roubaix, en stationnement au bureau de douanes, que profitant de la bousculade, un individu a soustrait l'argent. Une enquête est ouverte.

UN GRAVE ACCIDENT DE ROULAGE. — Dans la journée de mercredi, M. Abel Cocquel, 28 ans, cultivateur, rue d'Audenarde, conduisait un chariot de vidanges attelé de deux mules, et était assis à l'avant du véhicule en compagnie de M. René Castel. Arrivé à hauteur de la rue Boileau, un tramway qui suivait l'attelage le tamponna. Traîné sur une longueur de 25 mètres, le chariot passa sur les jambes de M. Cocquel. Quant à M. Castel, le choc l'avait violemment projeté sur un pylône et il porte à la tête des contusions sans gravité.

Les deux blessés ont reçu les soins de M. le docteur Leplat, et ont été chacun reconduits à leur domicile.

LA FRAUDE EN AUTO. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 23 h., une auto passait en trombe au bureau de douanes de la Houzarde, après avoir semblé ralentir.

Venant de la Belgique, cette auto, montée par plusieurs hommes, était vraisemblablement chargée de marchandises. Les douaniers de service l'attaquèrent aussitôt, mais, malgré les coups de feu essuyés, la voiture disparut dans une rue adjacente, sans qu'on ait pu en distinguer les conducteurs ni le numéro. Une enquête est ouverte.

LANNOY

SERVICE DE L'EBOUAGE. — Dans le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal, il a été dit par erreur, qu'un marché de gré à gré avait été passé pour le service de l'ébouage, tandis que le marché en cours expire le 31 mars. C'est donc à partir du 1er avril que le nouveau marché pourra être mis en vigueur, après avoir admis un adjudicataire.

LYS

RENTES VIAGERES. — Les titulaires de rentes viagères pour la vieillesse et accident de travail, sont priés de se présenter à la Mairie (1er bureau), munis de leur titre, le samedi 21 février, de 2 à 4 h., à l'effet de signer leur certificat de vie.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira dimanche 22 février, à 9 h., pour délibérer sur les questions suivantes : Gaz, relèvement des prix; Concessions, relèvement du prix; Apposition de plaques sur le monument commémoratif des anciens combattants; Sociétés musicales, demandes de subventions; Questions scolaires, (certificats d'études primaires, etc.); Demandes de subventions du Comité départemental des Mutilés; Emplacements des ducasses, relèvement du prix des places; Taxe municipale sur les chiens; Vote de compléments de crédits; nouvelles dénominations de certaines rues; Questions diverses.

RAVITAILLEMENT. — Samedi 21 février, vente de : Lait liquide, 1 fr. 50 (2 boîtes par personne); lait sucré, 1 fr. 75; savonnettes, le pain, 1 fr. 50; savon de Marseille, le pain, 2 fr. 20; savon de ménage, le pain, 1 fr. 75; fromage, le kil. 9 fr.; jambon désossé, le kil., 9 fr.

FOREST

INAUGURATION D'UN MONUMENT AUX ENFANTS DE LA COMMUNE MORTS POUR LA PATRIE. — A cette cérémonie, qui aura lieu dimanche 22 février, à 16 heures, au cimetière, toutes les sociétés locales sont invitées à prendre part. Le cortège se formera à la Place. Plusieurs discours seront prononcés au pied du monument.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons. Des quêtes seront faites en faveur des orphelins et veuves de guerre et du Bureau de bienfaisance.

Lundi, 23, à 15 h. 30, à la Mairie, des secours en nature, seront distribués aux familles nécessiteuses.

BAISIEUX

LA FIEVRE APHTEUSE. — M. Herbin, vétérinaire à Cysoing, a constaté plusieurs cas de fièvre aphteuse chez MM. Louis Constant, et Louis Galland, cultivateurs. Ces derniers ont porté plainte à la gendarmerie de Lannoy contre un cultivateur de Bachy qu'ils accusent de leur avoir livré des vaches malades, qui ont provoqué la contamination.

ANNAPPES

EN TOMBANT. — M. Deffrennes Alexandre, occupé à la réparation des lignes de chemins de fer, est tombé sur le bras gauche en transportant une traverse; des plaies contuses ayant été relevées, M. le docteur Vanheuwerzuyn lui a prescrit un repos de 12 jours.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE

LE LIEUTENANT F. DELEMAZURE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR A TITRE POSTHUME. — Le lieutenant Fernand Delemazure, fils de M. et Mme Henri Delemazure-Housé, de Camphin-en-Pévèle, décoré de la Croix de guerre, tombé en héros à Saint-Rémy-Blanzy (Oise), vient d'être inscrit au tableau de la Légion d'honneur, comme chevalier, au titre posthume, avec la citation suivante :

« 70e régiment d'infanterie : Delemazure Fernand-Lucien-Charles, lieutenant : officier mitrailleur, qui s'est distingué par son courage et son énergie exemplaires dans tous les combats où il a pris part. Tué en pleine action, le 20 juillet 1918, a été cité. »

Le jeune héros, ancien élève de l'Ecole Ozanam à Lille, faisait l'honneur de sa famille et la commune de Camphin-en-Pévèle en gardera religieusement le souvenir.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 20 FÉVRIER :

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 18.351 à 18.400, et de 2 à 6 h., numéros 18.401 à 18.450.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : Matin, de 10 h. à midi; le soir, de 2 à 4 h.

A LA GARE PRINCIPALE

Le Trafic de la Grande Vitesse
Période Janvier-Février

Le trafic de la grande vitesse de notre gare principale accuse pour cette dernière période mensuelle du 18 janvier au 15 février, les chiffres suivants :

Voyageurs, 29.804 avec un produit de recettes de 126.067 fr. Bagages, chiens et finances, 2.879 fr.; messageries, 14.936 fr.; denrées, 2.226 fr.; soit un produit total de 120.584 fr.

La période précédente de décembre-janvier avait donné les résultats suivants : voyageurs, 32.117 avec un produit de 143.063 fr.; bagages, chiens et finances, 2.568 fr.; messageries, 11.861 fr.; denrées, 2.270 fr.; soit une recette globale de 159.762 fr.

Le dernier exercice donne donc une différence en moins sur le précédent de 13.654 fr. La période de décembre-janvier comporte les jours de fête de Noël et de Nouvel An où les voyageurs sont plus nombreux. Quant au trafic messageries, on relève une augmentation constante sur les envois de laine, tissus, fils et bonneterie.

Dans cette même période de janvier-février il y a eu au départ 7.988 enregistrements et à l'arrivée 8.290. Messageries, au départ : 560 tonnes, à l'arrivée 785 T. Postaux, au départ 6.180, à l'arrivée 7.040.

Pour la période correspondante de 1914 il y avait eu au départ 6.225 enregistrements, à l'arrivée 5.130, soit 1.761 en plus au départ et 3.160 à l'arrivée.

Messageries, au départ 420 tonnes, à l'arrivée 438, en plus au départ 440 T., à l'arrivée 347 T.

Postaux, au départ 5.240, à l'arrivée 6.935, en plus au départ 940, à l'arrivée 705.

Le nombre d'enregistrements et le tonnage a presque doublé pendant la période de 1920. Cela est dû aux fréquentes restrictions en petite vitesse. Sur les expéditions, cette augmentation porte principalement sur les laines, fils, tissus et bonneterie. En fait d'arrivages on constate beaucoup de denrées et échantillons de matières premières destinées au textile.

La moyenne journalière de wagons reçus et expédiés dans cette période de janvier-février est la suivante : reçus du Nord, 22 ; de la Belgique, 4 ; expédiés sur le Nord, 26 ; sur la Belgique, 2 ; soit 1 en plus à la réception sur le Nord et la Belgique et 2 en plus en expéditions sur le Nord et 1 en moins sur la Belgique.

UN ACCIDENT MORTEL
Rue des Ursulines

Un accident mortel, dû à l'imprudence de la victime, s'est produit rue des Ursulines. Un ouvrier pâtissier de la fabrique de pain d'épices de M. Daman, rue de Saint-Omer, M. Charles Desbouvries, 36 ans, demeurant rue d'Austerlitz, se trouvait hier, vers 14 heures, rue des Ursulines, quand vint à passer un camion de MM. Lantoin et Paris, entrepreneurs de transports. M. Desbouvries voulut y prendre place, malheureusement il perdit pied et tomba sous le véhicule dont une des roues lui passa sur le ventre. Aux cris poussés par les passants, le conducteur arrêta aussitôt son attelage et se porta au secours de l'infortuné qui râlait sur la chaussée. Relevé immédiatement, M. Desbouvries fut transporté chez M. le docteur Leduc, maire, où celui-ci lui donna tous les soins que réclamait son état. Le malheureux avait le bassin fracturé et portait des blessures internes.

Transporté à l'Hôpital Civil, le blessé expira peu de temps après. M. Desbouvries est marié et père d'un enfant en bas âge. Il avait fait toute la campagne.

UN AUDACIEUX EXPLOIT DE CAMBRIOLEURS
Une somme de 17.000 francs disparaît

Au cours de la nuit précédente un ou des malfaiteurs restés jusqu'ici inconnus ont pénétré dans l'habitation de M. Henri Himpe, parfumeur, 75, rue de Tournai, par la porte du couloir restée ouverte. Dans la cuisine, au rez-de-chaussée, ils ont dérobé une somme de 17.000 francs composée de billets de banque, qui se trouvaient dans un coffret en bois placé dans une armoire à glace. Les gens de la maison qui dormaient au premier étage n'ont rien entendu. Ce n'est que le lendemain matin qu'ils constatèrent le vol.

Les malfaiteurs ont dû ouvrir l'armoire à glace à l'aide d'une fausse clé car le meuble ne porte aucune trace d'effraction. De l'argent il ne restait dans le coffret que 150 francs en trois liasses de 50 francs et quelques bons de la Défense Nationale.

M. Himpe a déposé une plainte à la police. M. Galan, commissaire du 1er arrondissement, enquête.

AU RAVITAILLEMENT

Une vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le vendredi 20 février 1920, un litre par personne pour 1.75 :

Secteur 9 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h. — Secteur 10 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h.; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

— **L'inscription du charbon (Mairie de Tourcoing, Salle des Fêtes).** — Le samedi 21 février 1920 : Retardataires : cartes grises, de 8 h. 30 à 11 h. 30; cartes roses, de 14 h. à 16 h. 30. — 1 et 2 personnes, 100 kil., pour 14.50; 3, 4 et 5 personnes, 150 kil., pour 21.75; 6 personnes et plus, 200 kil., pour 29 fr.

Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

UNE CONFÉRENCE AU FOYER DE L'« UNION FRANCO-AMÉRICAINE » (18, Grand'Place). — Le samedi 21 février, à 20 h., une conférence sera donnée par M. de Raulin, ancien officier de marine, chevalier de la Légion d'honneur, conférencier des Grandes Ligues françaises, sur « La Guerre sous-marine et les Chalutiers ». La troupe d'amateurs du « Foyer » jouera un acte d'Henry Murger : « Le Bonhomme Jadis ». Entrée absolument gratuite.

AUX ANCIENS PRISONNIERS de GUERRE DE MUNSTER. — Une nouvelle réunion générale des anciens prisonniers des trois camps de Münster aura lieu à Lille, le dimanche 22 février, à 15 h. 30, à l'Hôtel des Canonniers sédentaires, 28, place des Canonniers.

Cette réunion a pour but l'organisation définitive d'une « Société des Anciens Münstérois du Nord ».

Ordre du jour : Formation définitive du Comité; centralisation des réclamations; création d'un annuaire des Münstérois. Tribune libre.

Une partie récréative terminera cette assemblée, à laquelle le Comité provisoire invite instamment tous les anciens camarades qui sont passés aux camps de Münster.

LA DECLARATION DES LOGEMENTS VACANTS. — Le Maire de la Ville de Tourcoing a l'honneur d'informer ses administrés qu'en exécution de l'article 7 de la loi du 23 octobre 1919, qui a pour but la répression de la spéculation illicite sur les loyers, les propriétaires, gérants d'immeubles et de pensions de famille de Tourcoing doivent :

1° Faire afficher les logements vacants dans leurs immeubles; cet affichage doit porter l'indication du prix de location;

2° Faire à l'Office public des Habitations, installé provisoirement dans la salle du Bureau municipal de placement (Bourse du Commerce), une déclaration des logements vacants, avec indication des prix de location. L'Office public des Habitations tient à la disposition des intéressés des cartes-formules pour déclarations et délivre les récépissés.

Le public, de son côté, pourra, au même service, prendre connaissance des logements vacants et de leur prix de location.

A titre de sanctions aux obligations précitées, la loi du 23 octobre 1919 punit de 500 francs d'amende au minimum les propriétaires, gérants d'immeubles et de pensions de famille qui négligeraient d'accomplir les formalités prescrites.

ENLEVÉE PAR UNE POULIE. — A la filature de MM. Motte et Marquette, rue de Bapaume, une soigneuse, Mlle Elise Deryck, 30 ans, domiciliée à Mouscron, 115, rue du Risquons-Tout, a été prise par une poulie folle, en voulant mettre la courroie. Elle a été dégagée avec une plaie contuse à la tête, région frontale, et une fracture du cubitus droit. M. le docteur Vermersch, qui lui a donné ses soins, a conclu à une incapacité de travail d'un mois.

LE BRAS DANS L'ENGRENAGE. — Dans l'usine de M. Masure fils, rue du Bus, un tireur de cardes, M. René Vandenbogaerde, 17 ans, domicilié à Mouscron, rue d'Ypres, est tombé par suite d'une glissade, le bras droit dans l'engrenage. Il a été dégagé avec des plaies déchiquetées à la face externe du bras. M. le docteur Vuylsteke a conclu à une incapacité de travail d'un mois.

LE SAOL est supérieur à la meilleure lessive, le paquet 0.45. 452

TOMBÉ D'UNE ECHELLE. — Un maçon, M. Achille Hanssens, 51 ans, domicilié à Mouscron, 17, rue de la Belle-Vue, au service de M. Jules Bourgois, entrepreneur, était monté sur une échelle, quand, par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba dans le fond d'une tranchée. Il a été relevé avec des blessures multiples, qui nécessiteront un repos de trois semaines. M. le docteur Bourdeau lui a donné ses soins.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES aura lieu à la Recette municipale, rue des Peupliers, 5, le lundi, de 9 à 12 heures.

COMINES

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira aujourd'hui, vendredi, à 17 h. 30. Ordre du jour : Rapports des Commissions des finances, du ravitaillement, des écoles et des baraquements; demande d'avances de l'Etat.

GARE AUX CONTREBANDIERS. — Nous apprenons que six nouvelles recrues ont renforcé la brigade des douaniers de Comines. Ils sont les bienvenus et allègeront la tâche, par trop lourde, de leurs camarades. En effet, l'audace de plus en plus grande des contrebandiers nécessitait des patrouilles supplémentaires, ce qui ne se faisait qu'en prenant sur le repos des hommes.

CREDIT FRANÇAIS
15, Rue de Lille, TOURCOING
17, Rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
PAIEMENT DE COUPONS
42914 aux meilleures conditions

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Association Amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot. — Premier rendez-vous mensuel, samedi 28 février, à 20 h. 30, à l'Hôtel de France, Grand'Place, 1er étage. Causerie sur la Tunisie, par M. Arthur Capart. Bibliothèque ouverte dimanche 29 février, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

TOURCOING. — A l'Institut Colbert. — Dimanche 22 février, à 10 h., aura lieu la réunion générale annuelle de l'Amicale Colbert, rue de Gand. Tous les anciens élèves de l'école, adhérents ou non à l'Amicale, sont instamment priés d'assister à cette importante réunion. A cette assemblée, il sera procédé au renouvellement de la Commission et à l'adhésion des nouveaux membres. Ces derniers sont assurés de recevoir le plus cordial accueil, et comme à tous les anciens élèves présents, il leur sera remis un souvenir de l'hommage reconnaissant rendu aux héros colbertistes de la grande guerre. Les élèves de Colbert qui, par erreur, omissions ou changement d'adresse, n'ont pas été touchés par une convocation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

EMPRUNT NATIONAL
La Souscription est ouverte à la
BANQUE DE FRANCE
A ROUBAIX ET A TOURCOING. 451[illegible]

Le Grand Hebdomadaire Illustré de la Région du Nord

Voir dans le prochain numéro du « Grand Hebdomadaire » :

L'inauguration du monument des cheminots victimes de Wavrin.

Le Palais de l'Elysée; d'impressionnantes vues des ruines de Saint-Quentin, Soissons, Verdun. La fête des fleurs à Nice, etc...

Demander le « Grand Hebdomadaire Illustré » à tous les vendeurs de journaux. Le numéro, 0 fr. 20.

Faites tenir, contrôler votre Comptabilité par les Etablissements JAMET-BUFFEREAU
103, Boulᵈ d'Armentières, ROUBAIX
514-6

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — L'Union Nationale des Militaires retraités, officiers, sous-officiers et soldats et des veuves, 2, rue d'Amsterdam, Paris, envoie gratuitement à tous ses nouveaux membres, le texte complet des tarifs de pension, du projet de loi n. 188, ancien 4471, ainsi que le mode d'application des retraites et aussi, le texte du projet de loi 152, sur les majorations qui s'ajoutent à la revision. Cotisation annuelle, 6 francs.

—— **Grande Fanfare.** — Ce soir, à 20 h., répétition obligatoire.

—— **La Jeunesse Prévoyante de l'Epeule et La Providence du Foyer** (71, rue Descartes), invitent tous leurs sociétaires à prendre part à la manifestation mutualiste de dimanche 22, à 10 h. 30, à l'Hippodrome de Rubaix. Se munir du livret de sociétaire.

—— **Harmonie du Moulin.** — Répétition générale, samedi à 20 h.

—— **Encolleurs.** — Réunion, dimanche prochain, à 10 h., Grand'Rue, 211.

—— **Poilu-Club.** — Ce soir vendredi, à 20 h. 30, réunion générale. Election de la commission.

TOURCOING. — **Musique Municipale.** — Pas de répétition ce soir. Réunion de la commission à 20 h. précises, aujourd'hui, 20, café Duflot, rue de l'Hôtel-de-Ville. Les répétitions reprendront le vendredi 27.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — **Casino-Palace.** — **Une soirée au bénéfice des employés de banque en grève.** — L'assistance très nombreuse, qui se trouvait, jeudi soir, au Casino, a, par son empressement, donné une marque de sympathie à cette intéressante corporation des employés de banque. Disons de suite que le concert, irréprochablement organisé, a obtenu un très vif succès. L'orchestre, habilement dirigé par M. Dagostino, a exécuté avec maëstria une série de morceaux choisis.

On a successivement applaudi MM. Florin, basse; Delporte, ténor, du « Cercle des XL »; Grumiaux, ténor; A. Lefebvre, baryton; Marcel Leenart, un violoniste remarquable; Mlle Vanderbrigge, soprano; Mme Prudent, diseuse à voix; MM. Lemarchand et Prudent, chanteurs comiques. Une opérette en un acte, « Pierrot puni », a été interprétée avec autant de grâce que de sentiment par Milles Nys et Vanderbrigge. De jolies gerbes de fleurs ont été offertes à la distinguée pianiste, ainsi qu'aux aimables chanteuses.

Des quêtes, faites par de gracieuses demoiselles, ont dû être fructueuses.

Au cours de la soirée, MM. Willot, Cordonnier et Salomon, du Syndicat des Employés, ont exposé les raisons qui avaient déterminé les employés de banque à se mettre en grève. « Appels réitérés et vains, ont-ils dit, adressés aux directeurs des banques et restés sans réponse. »

M. Salomon a rendu compte des démarches faites auprès des directeurs de banques, « qui ne veulent pas reconnaître le Syndicat ».

« M. le Préfet, dit-il, avait délégué M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, à l'effet d'arriver à une entente entre les employés grévistes et les directeurs de banques, mais ceux-ci, invités à quatre réunions, qui ont eu lieu ces jours derniers à la Mairie, ne s'y sont pas présentés, sauf une seule banque : le Crédit du Nord. Dans ces conditions, dit-il, la grève se poursuivra jusqu'à satisfaction. »

Cette déclaration est vivement applaudie.

TOURCOING. — **Théâtre Municipal.** — Dimanche 22 février, en matinée et en soirée, le grand succès de l'Appolo, « Les Maris de Ginette », opérette en 3 actes, de Félix Fourdrain.

Lundi 23 février, à la demande générale, toute dernière représentation de l'immense succès, « La Cocarde de Mimi Pinson ».

—— **Cercle Notre-Dame.** — Dimanche 22 février prochain, grande séance récréative. Le groupe des XIII de Roubaix, qui a donné rue de Tournai « l'Abbé Constantin », interprétera au Cercle « Le Luthier de Crémone », de François Coppée, « La Joie fait peur », de Mme de Girardin, avec accompagnement d'orchestre. Les intermèdes seront remplis par un célèbre comique, M. Lemarchand. La séance commencera à 4 h. 30 très précises, et sera terminée vers 7 h. 30.

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Vendredi 20 février Soirée à 7 h. ½.
Changement complet du programme. 45138d

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx **CINEMA**
Vendredi 20, soirée à 7 h. ½. Nouv. débuts. 45088d

NORD
POUR L'EMPRUNT

Le Comité départemental, créé pour la propagande de l'emprunt national, s'est réuni à la Préfecture.

Il a arrêté diverses mesures propres à stimuler l'épargne et a rédigé le projet d'un appel au public, qui sera incessamment affiché. Ce projet a reçu l'assentiment unanime des membres du Comité, qui est composé des personnalités les plus marquantes de la politique, de l'administration, du clergé, de la magistrature, de l'enseignement, de la banque, du notariat, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, etc.

ECLANOIR CRÈME pour CHAUSSURES

SOMME

LA RENAISSANCE D'AMIENS. — La population de la capitale de la Picardie est actuellement de 102.000 habitants.

POUR DIMINUER LE NOMBRE DES DÉPUTÉS. — M. Jovelet, député de la Somme, a déposé une proposition de loi tendant à la diminution des députés. Cette proposition a été renvoyée à la Commission du suffrage universel.

CIRAGE CRÈME TRÉCHIC
le meilleur et moins cher
443[illegible]

BELGIQUE

M. LE PRÉSIDENT DESCHANEL VIENDRAIT EN BELGIQUE

D'après un confrère, M. Deschanel projette après ses premiers voyages officiels à Bordeaux, en Alsace-Lorraine, d'aller à Bruxelles et à Schaerbeek — comme il l'a promis aux habitants — afin d'entreprendre un pieux pèlerinage à sa maison natale.

TISSUS. Dubart frères, 20, rue Richard-Lenoir, Roubaix. Voyez annonces. 36103